

# Pôle Enseignement Supérieur

BTS



## Tarifs

Année scolaire 2023/2024

Hors métropole

### Tarifs mensuels

*(Ces tarifs sont forfaitaires, sur 10 mois. Ils sont les mêmes tous les mois, quel que soit le nombre de jours de scolarité, de repas et de nuitées, périodes de stage déduites. Ils comprennent la contribution des familles, le régime de votre enfant et 15 € coût tablette mensuel)*

<b>Externe</b>	<b>187 €</b>
<b>Demi-pensionnaire 4 repas</b> <i>(lundi-mardi-jeudi-vendredi)</i>	<b>226 €</b>
<b>Demi-pensionnaire 5 repas</b>	<b>235 €</b>
<b>Interne</b>	<b>496 €</b>

Frais de dossier (nouvel élève) :	35 €
Adhésion à l'association AEPiE (Obligatoire)	16 € par an
Sorties pédagogiques et voyages d'étude (Tourisme)	180 € par an
Prix d'un repas à la carte :	8,10 €
ou sandwicherie à la carte (carte restauration à recharger)	
Supplément pour accueil le dimanche soir :	15 € par dimanche
<b>Arrhes à l'inscription</b> <i>(qui seront déduites de votre facture annuelle de septembre) :</i>	
- Externes et demi-pensionnaires :	700 €
- Internes :	2400 €

### Conditions de règlement :

- règlement intégral de la facture au 15 octobre (remise de 3% sur la contribution des familles et le régime)
- 3 versements chèques, espèces (15 octobre - 15 janvier - 15 avril)
- 10 prélèvements automatiques (du 10 octobre au 10 juillet)